

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le lundi 14 mars 2016, à la salle municipale de l'Hôtel de ville, à compter de 19h.

<u>SONT PRÉSENTS :</u>	Pierre Flamand	Maire
	Serge Piché	Conseiller
	Louise Lafrance	Conseillère
	Éric Paiement	Conseiller
	Normand Bernier	Conseiller
	Gaétan Brunet	Conseiller
	Yves Prud'homme	Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Flamand.

Sont également présents :

M. Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Nathalie Labelle, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Ainsi que :

Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle

Assistance : 1 personne

RÉSOLUTION NO : 2016-03-5985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il est proposé par Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir, à 19h, l'assemblée publique de consultation sur les projets de règlements d'urbanisme suivants :

Règlement 194-2016	relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
Règlement 195-2016	modifiant le règlement 40-2004 relatif au zonage;
Règlement 196-2016	modifiant le règlement 41-2004 relatif au lotissement;
Règlement 197-2016	modifiant le règlement 42-2004 relatif à la construction;
Règlement 198-2016	<i>modifiant le</i> règlement 43-2004 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE

Madame Emmanuelle Marcil explique les grandes lignes des cinq projets de règlement et mentionnent que le projet de règlement 195-2016 *modifiant le règlement 40-2004 relatif au zonage* contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

RÉSOLUTION NO : 2016-03-5986

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée publique de consultation soit levée. Il est 19h39.

ADOPTÉE

Pierre Flamand, maire

Jean Bernier, directeur général